



Parc national
des Cévennes



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 04 décembre 2019

Appel à participation

«Coup de cœur des 50 ans du Parc»

Le Parc national des Cévennes soufflera ses 50 bougies en 2020 ! A cette occasion, il lance un appel à participation auprès des organisateurs d'événements afin de leur proposer d'inscrire leurs projets dans sa programmation du cinquantenaire.

Tous les événements retenus entreront dans la programmation officielle des festivités des 50 ans et bénéficieront de la communication «coup de cœur des 50 ans du Parc» mise en place par l'établissement public. Dans certains cas, le Parc pourra apporter une aide technique et/ou logistique pour l'organisation d'un événement. En revanche, aucune aide financière spécifique ne sera attribuée aux événements «coup de cœur des 50 ans du Parc».

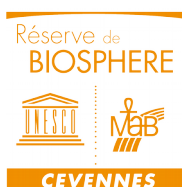
Les projets éligibles

Les événements devront être organisés en 2020 par des acteurs du territoire et se dérouler sur le territoire du Parc national. Ils pourront être de nature très diverse (randonnée, sortie de découverte, animation, rencontre, projection, spectacle, exposition...) et devront être ouverts au grand public. Ils devront porter les valeurs du Parc national et contribuer à faire de 2020 une année de convivialité, d'échanges et de fête.

Ce qui va compter

- la préservation des patrimoines naturels et/ou culturels,
- la découverte des patrimoines naturels et/ou culturels,
- la valorisation de pratiques et d'activités durables (agriculture, tourisme, forêt, artisanat...),
- la valorisation de filières et d'organisations locales durables,
- la sensibilisation à l'environnement,
- la découverte de nouvelles initiatives, d'expériences, d'acteurs engagés pour un territoire durable,
- la rencontre et l'échange pour contribuer à un avenir positif.

Et aussi...



Contact presse : Natacha Maltaverne
Tél : 04 66 49 53 25 - GSM : 06 99 76 40 49
natacha.maltaverne@cevennes-parcnational.fr

Parc national des Cévennes

6 bis place du Palais - 48400 Florac-Trois-Rivières

- l'accessibilité au plus grand nombre,
- l'éco-responsabilité,
- un événement porté par deux partenaires.

Comment participer

Il suffit d'envoyer par mail à l'adresse 50ansduparc@cevennes-parcnational.fr, la proposition d'événement, en remplissant une fiche téléchargeable sur : www.cevennes-parcnational.fr

- **avant le 15 janvier 2020** pour la programmation de la période allant du 1er avril au 30 juin,
- **avant le 1er mars 2020** pour la programmation de la période allant du 1er juillet au 31 octobre.

La sélection des événements sera réalisée par des personnes issues du Comité des 50 ans. Les réponses seront connues 15 jours après la date limite de réception des propositions.

En savoir plus

Virginie Boucher, chargée de projet Préparation de l'anniversaire des 50 ans du Parc national des Cévennes, 04 66 49 53 65 - 06 99 76 40 02